



Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de
l'ordre des experts comptables
21, Avenue des USA, Lafayette, Tunis 2
Tél. +216 71 893 150
E-mail : sogecoaudit@gmail.com
M.F : 1433117B



Expert-Partners
Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine
Bureau M. B04 -1082 Tunis
Tél. +216 71 750 200 Fax. +216 71 767 083
E-mail : s.meziou@gnet.tn
M.F. : 1510225MAM000



Institut Européen de coopération et de développement

RAPPORT D'AUDIT LEGAL

(Commissariat aux Comptes)

Exercice 2024

(Juillet 2025)

PLAN :

SOMMAIRE :

PAGES :

- RAPPORT GENERAL	03
- RAPPORT SPECIAL	06
- L'ETAT DE LA SIUTATION FINANCIERE	08
- L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES	09
- ETATS DE FLUX DE TRESORERIE	10
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	11

Association « IECD Tunisie ».

Adresse : Immeuble Habiba, Avenue la perle du Sahel, GP1, Lotissement Eddai, Khzema - Ouest, Sousse

RAPPORT GENERAL DES CO-COMISSAIRES AUX COMPTES

Avis d'auditeurs indépendants

Sur les états financiers

Arrêtés au 31 Décembre 2024

Messieurs les membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association « Institut européen de coopération et de développement Tunisie » qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total de la situation financière de **360 334 DT**, un excédent ou déficit de l'exercice **nul** et un flux de trésorerie provenant des activités courantes de **295 758 Dinars**.

1. Opinion :

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association « Institut européen de coopération et de développement Tunisie » au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises de Tunisie.

2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers** » du présent rapport. Nous sommes indépendants de L'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphe d'observation :

Nous attirons votre attention sur le paragraphe d'observation suivant :

Le solde la rubrique « Apports reportés » détaillé au niveau de la note 7 et s'élevant à 212 816 DT est analysé comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Liquidités et équivalents de liquidités	43 553	69 056
Autres actifs courants (Avances)	8 655	1 700
Autres passifs courants engagés et non payés	-71 185	-33 463
Fournisseurs et comptes rattachés à payer	-76 334	-17 721
Total	-95 311(i)	19 572
Apports affectés aux immobilisations	308 127	72 895
Apports reportés	212 816	92 466

Les apports reportés à des immobilisations pour un montant 308 127 DT devrait être présenté sous une rubrique distincte conformément au modèle de la situation financière prévu par la norme NCT 45, le montant de 95 311 DT(i) correspondant au montant des achats et autres charges non payés déduction faite des liquidités et avances devront être présentés parmi les autres actifs courants sous la rubrique « compte de régularisation d'actifs ».

4. Rapport financier :

La responsabilité du rapport financier incombe à la direction de l'association « Institut européen de coopération et de développement Tunisie ».

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport financier et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données dans les comptes de l'association dans le rapport financier par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport financier et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport financier, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction pour les états financiers :

La direction de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises de Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la présentation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant les questions relatives à la

continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe à la direction de surveiller le processus d'information financière de l'association.

6. Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Expert-comptable de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

7. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes professionnelles publiées par l'Ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Tunis, 17 juillet 2025,

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES :

SOGECO

WISSEM OUERHANI



Expert Partners

Salah MEZOU





Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de
l'ordre des experts comptables
21, Avenue des USA, Lafayette, Tunis 2
Tél. +216 71 893 150
E-mail : sogecoaudit@gmail.com
M.F : 1433117B



Expert-Partners
Centre Urbain Nord, Immeuble ICC Mezzanine
Bureau M. B04 -1082 Tunis
Tél. +216 71 750 200 Fax. +216 71 767 083
E-mail : s.meziou@gnet.tn
M.F. : 1510225MAM000

RAPPORT SPECIAL DES CO-COMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 Décembre 2024

Mesdames et Messieurs les membres de l'association,

En notre qualité de co-commissaires aux comptes de votre association, nous soumettons à votre attention notre rapport spécial sur les conventions et opérations qui entrent dans la cadre de l'application des dispositions de l'article 18 du décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations.

Nous vous rappelons ainsi, qu'il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- CONVENTIONS ET OPERATIONS NOUVELLEMENT REALISEES :

Nous n'avons pas été avisés par la direction, de l'existence des conventions ou opérations nouvellement réalisées entre l'association et l'un de ses membres ou entre l'association et l'un de ses salariés.

De plus, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence des conventions ou opérations nouvellement réalisées qui entrent dans la cadre d'application de l'article 18 du décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations.

B- OPERATIONS REALISEES RELATIVES A DES CONVENTIONS ANTERIEURES :

Nous n'avons pas été avisés par la direction, de l'existence des opérations relatives à conventions antérieures entre l'association et l'un de ses membres ou entre l'association et l'un de ses salariés.

De plus, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence de telles opérations antérieures qui entrent dans la cadre d'application de l'article 18 du décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations.

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES :

SOGECO

WISSEM OUERHANI



Expert Partners

Salah MEZIOU





Etats financiers

De l'exercice 2024

Etat de la Situation Financière			
Exercice clos le 31 décembre 2024			
<i>(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)</i>			
ACTIFS	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Actifs			
Liquidités et équivalents de liquidités	2	43 553	69 056
Autres actifs courants	3	8 655	1 700
Immobilisations corporelles		322 050	72 929
Amortissements des immobilisations corporelles		-13 923	-34
Immobilisations corporelles nettes	4	308 127	72 895
Total des actifs		360 334	143 650
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
Autres passifs courants	5	71 185	33 463
Fournisseurs et comptes rattachés	6	76 334	17 721
Apports reportés (*)	7	212 816	92 466(*)
Total des passifs		360 334	143 650
Excédent ou Déficit de l'exercice (*)		0	0(*)
Total des Actifs Nets		0	0
Total des Passifs et Actifs Nets		360 334	143 650

**Ces rubriques ont été retraitées en proforma pour des besoins de comparabilité (notes 7 & 8)*

Les notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers.

Etat des Produits et des Charges			
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2024			
<i>(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)</i>			
	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Produits			
Autres apports (*)	8	2 296 669	180 226(*)
Autres gains	9	47	34
Total des produits		2 296 716	180 259
Charges			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	10	1 360 666	43 497
Charges de personnel	11	822 855	96 820
Dotation aux amortissements et aux provisions nets	12	13 889	34
Autres charges courantes	13	99 299	39 904
Autres pertes	14	7	4
Total des charges		2 296 716	180 259
Excédents des produits sur les charges de l'exercice (*)		0	0(*)

**Ces rubriques ont été retraitées en proforma pour des besoins de comparabilité (note 7 & 8)*

Les notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers.

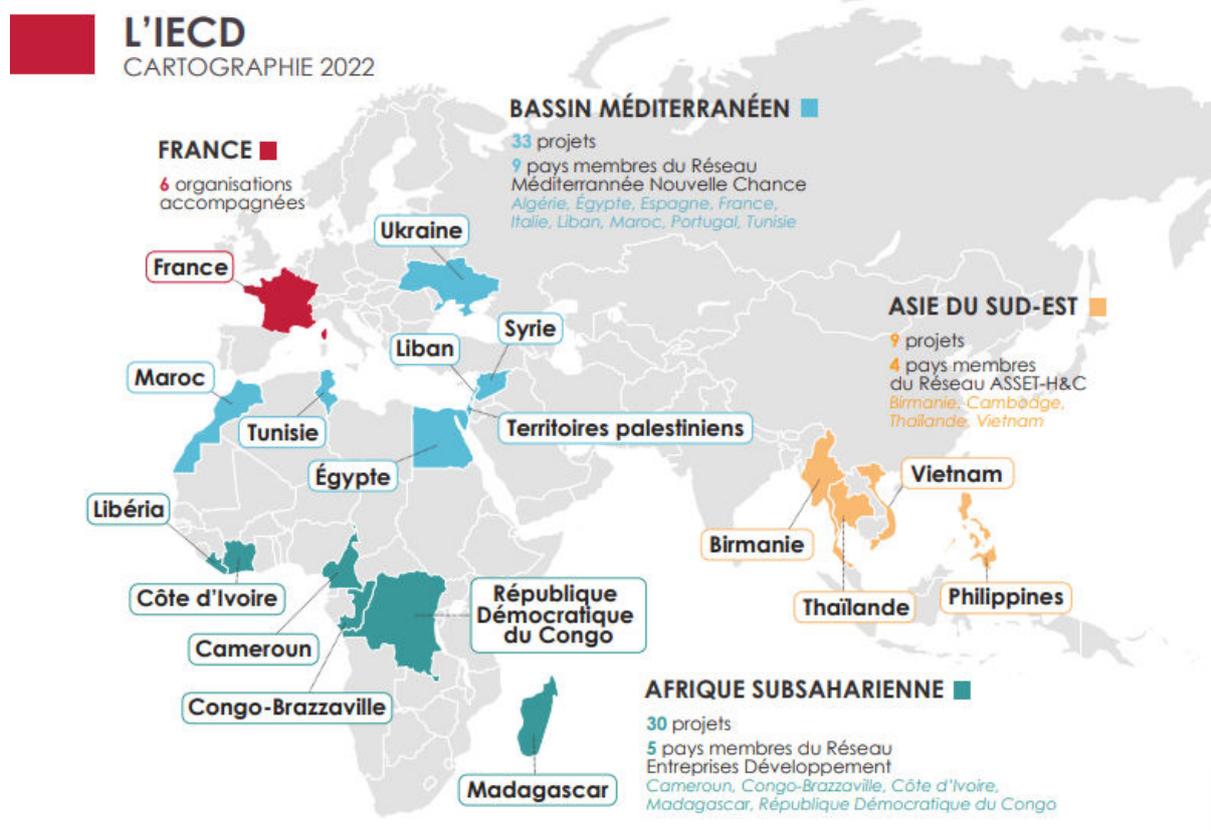
Etat des flux de trésorerie			
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2024			
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)			
	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie liés aux activités courantes			
Encaissement d'autres revenus et apports	15	2 417 019	272 692
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	16	-1 239 642	-49 149
Décaissement des rémunérations versées au personnel, à la CNSS, et au receveur des finances	17	-793 228	-78 052
Autres Décaissement des activités courantes	18	-88 392	-4 228
Flux de trésorerie provenant des activités courantes		295 758	141 263
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	19	-321 261	-72 207
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-321 261	-72 207
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		0	0
Variation de trésorerie		-25 503	69 056
Trésorerie au début de l'exercice	2	69 056	0
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2	43 553	69 056

Les notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION :

L'IECD Tunisie (Insitut Européen de coopération et de développement) est une branche d'une association étrangère créée en Tunisie en 2023. Depuis sa création en 1988 L'IECD est une organisation de solidarité internationale, soutient le développement humain, économique et social des pays où il opère. Sa mission est reconnue d'utilité publique. Avec ses partenaires locaux, elle met en œuvre des projets dans les domaines de l'éducation, de l'entrepreneuriat et de l'accès à l'emploi par la formation. L'IECD opère dans plusieurs pays et notamment ceux présentés ci-dessous :



L'IECD Tunisie a pour activité :

- ✓ Mise en œuvre des programmes objet de la convention entre le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et l'Agence Française de Développement relative « au dispositif nouvelle chance » approuvé en vertu du Décret Présidentiel n° 534 de 2022 du 6/7/2022.
- ✓ Soutenir les projets publics relatifs à la formation et à la réinsertion, notamment le projet des écoles de nouvelles chances
- ✓ Coordonner avec les autorités concernées telles que le ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et les institutions qui lui sont rattachés et coopérer avec elles en vue de développer les capacités des demandeurs d'emploi dans le but d'améliorer leur employabilité et de faciliter leur intégration dans les entreprises dans lesquelles le travail nécessite une formation complémentaire ou une qualification supplémentaire.
- ✓ Coordonner et coopérer avec les autorités concernées en vue de soutenir les projets de réhabilitation, de reconversion professionnelle, de création de petites entreprises et d'établissement à titre indépendant

- ✓ Coordonner avec les autorités concernées et coopérer avec elles afin de faciliter l'intégration des apprentis dans des centres de formation et d'apprentissage professionnels et sur le marché du travail.
- ✓ Coordonner et coopérer avec les autorités concernées pour encadrer et soutenir les petites et très petites entreprises.
- ✓ Coopérer avec les centres de formation et d'apprentissage professionnels pour répondre aux besoins des formateurs en formation continue
- ✓ Réalisation de campagnes de sensibilisation
- ✓ Organisation de réunions, séminaires et événements
- ✓ Gérer les ressources financières légitimes.
- ✓ Coopération avec des associations similaires dans le pays et à l'étranger.

Le financement de l'IECD Tunisie se compose principalement des apports de l'association IECD mère sise en France.

NOTE 1 / PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1- 1- Système comptable :

L'association applique le Système Comptable des Entreprises promulgué par la Loi 96-112 du 30/12/1996 et respecte les Normes Comptables Tunisiennes en vigueur dans tous leurs aspects significatifs et notamment la norme comptable tunisienne NCT 45 relative aux organismes sans but lucratif « OSBL » entrée en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} Janvier 2018.

1- 2- Principes et méthodes comptables :

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par l'association IECD Tunisie pour la préparation de ses états financiers sont les suivants :

1- 2-1 Exercice comptable :

L'association IECD Tunisie arrête ses comptes annuels et clôture son exercice le 31 décembre de chaque exercice.

1-2-2 Méthodes de présentation :

Les états financiers de l'association IECD Tunisie relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2024 ont été établis suivant les dispositions de la norme comptable n°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif et dans le respect des conventions comptables ainsi que des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

1-2-3 Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition. Les immobilisations sont amorties en respectant la règle du prorata temporise.

Les taux d'amortissement linéaires appliqués sont les suivants :

- | | |
|---|-------------|
| • <i>Matériel informatique</i> | 33 % |
| • <i>Matériel et mobilier de bureau</i> | 20 % |
| • <i>Matériel de transport</i> | 20 % |

Les immobilisations dont la valeur n'excède pas 500 DT, font l'objet d'un amortissement intégral.

1-2-4 Les produits :

Les produits de l'association sont constitués essentiellement de :

- **Autres apports :** il s'agit des apports reçus dans le cadre des projets en cours réalisés exclusivement avec l'IECD France.

Au cours de l'exercice 2024, les apports affectés à des charges non encore constatées à la clôture de l'exercice sont constatés au passif au titre d'apports reportés puis transférés en résultat au moment de la constatation des charges correspondantes.

Au cours de l'exercice 2023, les apports dépassant les montants des charges constatés ont été porté au poste excédent de l'exercice et retraités en 2024 conformément au paragraphe précédent.

1-2-5 Les charges :

Les charges encourues par l'association sont essentiellement constituées des :

- **Achats consommés de fournitures et approvisionnements :** ce poste comprend les achats de produits et services entrant dans le cadre des activités courantes de l'association et plus précisément les charges liées aux projets en cours de l'association.
- **Charges du personnel :** Ce poste comprend les frais de personnel, dont les salaires et traitements, les charges de personnel sociales et taxes liés aux frais du personnel.
- **Dotations aux amortissements et aux provisions :** Ce poste comprend les dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciations des éléments actifs, ainsi que celles destinées à couvrir les risques et charges éventuels.
- **Autres charges courantes :** Ce poste comprend toutes les autres charges encourues pour la réalisation de ses activités courantes telles que les services extérieurs et les impôts et taxes.

1-3- Evénements survenus après la clôture de l'exercice :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière de l'association n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et la date de préparation du présent rapport.

NOTE 2 / LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE :

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent la somme de 43 553 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Avoirs disponibles en banque	43 553	69 056
Total des liquidités et équivalents de liquidités	43 553	69 056

NOTE 3 / AUTRES ACTIFS COURANTS :

Le solde de ce compte s'élevant au 31 décembre 2024 à 8 655 DT, se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs avances et acomptes versées	1 582	0
Avances sur salaires	1 700	1 700
Charges constatées d'avances	5 152	0
Autres débiteurs divers	221	0
Total des autres actifs courants	8 655	1 700

NOTE 4 / IMMOBILISATION CORPORELLES :

Au 31/12/2024, les immobilisations corporelles ont totalisé un montant Brut de 322 050 DT et un montant net de 308 127 DT et se détaillent comme suit : (voir également annexe 1) :

(Exprimé en TND)

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Matériel Informatique	2 678	789
Mobilier et Matériel de Bureaux	4 643	0
Matériel de transport	195 257	0
Avances et acomptes sur acquisitions d'immobilisations	119 471	72 140
Total Brut des immobilisations corporelles	322 050	72 929
Amortissements cumulés du Matériel Informatique	-722	-34
Amortissements cumulés du mobilier et matériel de Bureaux	-175	0
Amortissements cumulés du matériel de transport	-13 025	0
Total des amortissements cumulés	-13 923	-34
Total des immobilisations corporelles nets	308 127	72 895

NOTE 5 / AUTRES PASSIFS COURANTS :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Etats, impôts et taxes	16 550	7 143
CNSS à payer	47 892	18 267
Créditeurs divers	6 742	8 053
Total des autres passifs courants	71 185	33 463

NOTE 6 / FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs locaux	37 335	3 020
Fournisseurs, factures non parvenues	38 999	14 701
Total des fournisseurs et comptes rattachés	76 334	17 721

NOTE 7 / APPORTS REPORTES (PRODUITS DIFFERES) :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Projet « Dispositif Nouvelle Chance » (*)	163 989	92 466(*)
Projet "Boulangerie"	48 827	0
Total des apports reportés	212 816	92 466

(*) Ce montant porté à la clôture de l'exercice 2023 au niveau du poste excédent des produits sur les charges a été retraités et transféré au poste apports reportés pour des besoins de comparabilité.

NOTE 8 / AUTRES APPORTS :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Projet « Dispositif Nouvelle Chance » (*)	2 198 767	180 226(*)
Projet « Boulangerie »	97 902	0
Total des autres apports	2 296 669	180 226

(*) Ce montant a été retraité en proforma pour les besoins de la comparabilité. En effet, les apports dons et aides reçus en 2023 dépassant le montant des dépenses encourues pour un montant de 92 466 Dinars ont été déduits et portés au passif sous la rubrique apports reportés (voir note 7).

NOTE 9 / AUTRES GAINS :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Différences de règlements	47	34
Total des autres gains	47	34

NOTE 10 / ACHATS CONSOMMES :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Evénements, séminaires & autres	0	4 972
Charges liées aux projets "Délégation nouvelle chance » :	1 271 124	38 525
Rencontres, déplacements, hébergements et restauration	116 986	9 482
Organisations et animations d'évènements	128 364	20 803
Frais d'audit du projet	43 385	7 000
Activités, Formations et fournitures liées	31 690	1 240
Etudes, honoraires et prestations de services	58 346	0
Location d'espaces de travail	63 179	0
Frais de télécommunication	33 660	0
Matériels informatiques & bureautiques	271 419	0
Agencements, aménagements et frais d'entretien du projet	475 885	0
Frais d'assurances	35 049	0
Electricités et eaux	3 055	0
Achats divers	10 105	0
Charges liées aux projets « BOULANGERIE »:	89 542	0
Rencontres, déplacements, hébergement et restauration	824	
Activités, Formations et fournitures liées	14 482	
Etudes, honoraires et prestations de services	5 047	
Frais de télécommunication	693	
Matériels informatiques & bureautiques	599	
Agencements, aménagements et frais d'entretien du projet	592	
Matériels d'activité et installations techniques	67 305	
Total des achats consommés de fournitures et approvisionnements	1 360 666	43 497

NOTE 11 / CHARGES DU PERSONNEL :*(Exprimé en TND)*

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Paie au personnel	711 263	84 965
Indemnités de stage	723	0
Cotisations patronales de sécurité sociale	108 256	11 575
Accidents de travail	2 613	279
Total des charges au personnel	822 855	96 820

NOTE 12 / DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements	13 889	34
Total des dotations aux amortissements	13 889	34

NOTE 13 / AUTRES CHARGES COURANTES :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Achats non stockés divers :	4 000	727
Electricité & eau	764	0
Fournitures de bureau	2 854	177
Divers achats non stockés	383	550
Services extérieurs :	32 729	30 329
Loyer délégation	24 521	30 323
Entretien	6 027	6
Assurances	2 181	0
Autres services extérieurs	54 870	7 775
Honoraires	40 187	5 950
Publicités, publications & relations publiques	6 081	0
Missions & déplacements	3 032	12
Frais postaux & de télécommunication	3 594	746
Autres services extérieurs	1 976	1 067
Impôts, taxes et versements assimilés	7 700	1 073
Total des autres charges courantes	99 299	39 904

NOTE 14 / AUTRES PERTES :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Différences de règlements	7	4
Total des autres pertes	7	4

NOTE 15 / ENCAISSEMENTS D'AUTRES REVENUS ET APPORTS :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Encaissements projet "Dispositif Nouvelle Chance"	2 270 290	272 692
Encaissements projet "Boulangerie"	146 729	0
TOTAL	2 417 019	272 692

NOTE 16 / DECAISSEMENTS VERSES AU FOURNISSEURS :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Décaissements versés aux frs liés au projet D.N.C	1 155 645	0
Décaissements versés aux frs liés au projet Boulangerie	83 997	0
Décaissements versés aux autres fournisseurs des activités courantes	0	49 149
TOTAL	1 239 642	49 149

NOTE 17 / DECAISSEMENTS DES REMUNERATIONS ET DES CONTRIBUTIONS SOCIALES ET FISCALES LIEES AU PERSONNEL :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Décaissements versés au personnel	503 060	59 673
Décaissements versés au receveur des finances	148 948	18 379
Décaissements versés à la CNSS	141 220	0
TOTAL	793 228	78 052

NOTE 18 / AUTRES DECAISSEMENT DES ACTIVITES COURANTES :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Décassements affectés aux achats divers	3 323	0
Décassements affectés aux loyers (Délégation)	24 521	0
Décassements affectés aux entretiens	6 470	0
Décassements affectés aux frais d'assurances	7 041	0
Décassements affectés aux honoraires	32 610	0
Décassements affectés aux frais de publicité, publication et relations publiques	6 081	0
Décassements affectés aux frais de missions et déplacements	2 189	0
Décassements affectés aux frais postaux et frais de télécommunication	3 594	0
Décassements affectés aux commissions bancaires	1 976	842
Décassements affectés aux autres activités courantes	0	3 386
Décassements affectés aux Etat, impôts et taxes	587	0
TOTAL	88 392	4 228

NOTE 19 / DECAISSEMENT SUR ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Décassements affectés à l'acquisition du matériel informatique	1 889	789
Décassements affectés à l'acquisition du Mobiliers & Matériels de bureaux	4 643	0
Décassements affectés à l'acquisition du matériel de transport	195 257	0
Décassements liés aux avances sur acquisition d'immobilisations corporelles	119 471	71 418
TOTAL	321 261	72 207

Annexe 1. Tableau d'amortissement des immobilisations au 31/12/2024 :

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS			VCN au 31/12/2024
	Valeur Brute au 01/01/2024	Acquisitions 2024	Régul 2024	Valeur Brute au 31/12/ 2024	Amortissements Cumulés au 31/12/2023	Dotation aux amortissements 2024	Amortissements Cumulés au 31/12/2024	
Matériel Informatique	789	1 889	0	2 678	34	688	722	1 956
Mobilier et Matériel de Bureaux	0	4 643	0	4 643	0	175	175	4 468
Matériel de transport	0	195 257	0	195 257	0	13 025	13 025	182 232
Avances et acomptes sur achat d'immobilisations	72 140	119 471	-72 140	119 471	0	0	0	119 471
TOTAL	72 929	321 261	-72 140	322 050	34	13 889	13 923	308 127